

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N° 12/2025

OBJET :	CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE JOURNEE INTERGENERATIONNELLE : SORTIE AU PARC D'APREMONT				
<i>Nomenclature :</i>	<i>9.1.5 Divers</i>				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
10	13	13			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Ginetta ANZIL				

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} avril, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Carole CHOQUET, Nadège VALENTI, Adrien FONTAINE, Jeanne GAZEAU, Nicolas BERGER et Ginetta ANZIL.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Laetitia GLORIAU	a donné pouvoir à	Monsieur Dominique CIVRAY
Madame Sandrine BELIN	a donné pouvoir à	Madame Sodia PHILIPPEAU
Monsieur Maurice MICAULT	a donné pouvoir à	Monsieur José ANTONIO

Absents excusés :

Néant.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 3

PRESENTS A LA SÉANCE : 10

Date de convocation : 21 mars 2025

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le projet de convention annexé ;
Vu le rapport du Président ;

Considérant que le CCAS de Sancoins souhaite accroître ses actions en faveur des jeunes ;

Considérant que lors des derniers Conseil d'Administration, l'idée de la mise en place d'une journée intergénérationnelle a émergé ;

Considérant que l'association le Pass'âge propose déjà des sorties aux jeunes en difficultés sur la commune, qu'il facilitera donc l'identification des attentes des jeunes et qu'il pourra mettre à disposition une partie des moyens matériels et humains nécessaires à l'organisation de cette journée ;

Considérant que les membres du CCAS ont été sollicités afin de s'exprimer sur les activités à proposer dans le cadre de cette journée intergénérationnelle, et qu'il a été retenu l'idée d'une sortie dans le village d'Apremont-sur-Allier.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- **approuve la convention de partenariat précisant les modalités de mise en place d'une journée intergénérationnelle à Apremont-sur-Allier (document annexé) ;**
- **autorise Monsieur le Président à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 1^{er} avril 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président


Pierre GUIBLIN

Le secrétaire de séance,

Ginetta ANZIL



Date de publication : 02/04/2025

Mode de publication : mise en ligne.